

# Appel à Manifestation d'Intérêt

## « Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



**Osons la santé environnement dans nos territoires  
! Les 1ers ateliers santé environnement pour les  
territoires**

*« **Projet** »*

*Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté*

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**

**OSONS LA SANTÉ ENVIRONNEMENT DANS NOS TERRITOIRES !**

**QUELS ENJEUX ET QUELS OUTILS ?**

*Les premiers ateliers santé environnement dans les territoires*

**Jeudi 9 janvier 2020**

Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

Ateliers organisés par l'Ireps et Alterre Bourgogne-Franche-Comté

# 1. La collectivité

**Nom:** Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

**Adresse:** 4 square Castan – CS 51857 – 25 031 Besançon Cedex

**Type de collectivité ou territoire:** Région

**Site internet:** <https://www.bourgognefranche-comte.fr>

**Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...)** :

<https://www.facebook.com/regionbourgognefranche-comte/>

[https://twitter.com/bfc\\_region](https://twitter.com/bfc_region)

<https://www.youtube.com/channel/UCJdqYsjEAoEDiyc2s96YSJA>

<https://www.instagram.com/regionbourgognefranche-comte/>

**Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...)** : La Région co-pilote le Plan Régional Santé Environnement 3 aux côtés de l'ARS et de la DREAL. La Région est signataire des CLS.

**Typologie de territoire** : Territoire urbain (quartier politique de la ville, agglomération, métropole...), Périurbain, Territoire peu dense

**Population (nombre) de votre collectivité ou territoire** : 2795000 hab.

## 2. Présentation du projet en santé-environnement

### **Titre : Osons la santé environnement dans nos territoires ! Les 1ers ateliers santé environnement pour les territoires**

**Contexte** : Dans le cadre du programme d'action du PRSE 3, la Région, l'ARS et la DREAL lancent depuis 2018, 3 appels à projets Santé Environnement :

- Evaluation d'impact sur la santé pour des projets d'urbanisme (méthode EIS),
- De 0 à 6 ans : chasse aux perturbateurs endocriniens,
- Développer des projets favorables à la santé dans les territoires (ou intégrer la santé environnementale dans les politiques publiques).

Sur 2018 et 2019, peu de candidatures et de projets ont été retenus. Diverses raisons à ce constat : des thématiques nouvelles pour les territoires, une mauvaise connaissance des dispositifs d'aides/d'accompagnement et du rôle possible des collectivités en matière de santé environnementale, ... Suite à la réunion du jury de sélection des projets de juillet 2019, il a été décidé d'organiser une journée de mobilisation à destination des élus et techniciens des collectivités et EPCI, animateurs des CLS (Contrats Locaux de Santé).

**Rattachement du projet à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...) :** Cette journée est rattachée aux appels à projet lancés dans le cadre du PRSE 3.

**Description/objectifs du projet en santé-environnement** : La journée est scindée en 3 temps distincts :

- Une table ronde intitulée : « ils ont « osé » la santé-environnement dans leurs projets » afin de partager des premiers retours d'expériences,
- 2 ateliers à choisir parmi les 3 proposés : urbanisme favorable à la santé, mobilisation citoyenne autour des enjeux de santé environnement, intégrer la santé environnement dans une politique publique territoriale,
- Une présentation des dispositifs et outils d'accompagnement.

**Résultats attendus ou observés du projet** : L'objectif en fin de journée est que chaque participant se soit approprié cette nouvelle thématique « santé environnement » et soit en capacité sur son territoire d'identifier un projet en santé-environnement.

**Populations "cibles" du projet** : Sont invités à la journée : les élus et techniciens des collectivités et EPCI, les animateurs des CLS.

**Facteurs de réussite du projet** : Augmentation du nombre et de la qualité des candidatures aux AAP 2020.

**Label** : Oui  
PRSE 3

**Temps de mise en œuvre du projet (montage et lancement)** : de 3 à 6 mois

**Année de mise en œuvre du projet** : 2020

**Dispositif d'évaluation du projet** : Oui

**Modalités et le cas échéant, résultats de l'évaluation du projet :** Un questionnaire composé de 7 à 8 questions est en cours de construction. Il sera envoyé aux participants de manière dématérialisée quelques jours après la manifestation.

**Thématique(s) :**

- Aménagement, urbanisme, transport/mobilités,
- Information, pédagogique, concertation, promotion de la SE,
- Intégrer la SE dans l'action publique (fonctionnement, transversalité), stratégie en SE

**Mots-clefs :** urbanisme favorable, ateliers santé environnement, mobilisation citoyenne, la santé dans les politiques publiques, santé et territoire, retours d'expériences,

### 3. Montage

**Gouvernance :** Le copilotage du projet est assuré par les 4 partenaires : Région, ARS, DREAL et ADEME, en collaboration avec Alterre, IREPS BFC et le GIP FTLV (Formation Tout au Long de la Vie).

**Partenaires impliqués dans le projet :**

- Partenaire(s) associatif(s) :
  - Alterre Bourgogne Franche Comté,
  - IREPS BFC.
- Partenaire(s) public(s) :
  - DREAL,
  - ARS,
  - ADEME,
  - GIP FTLV (Formation Tout au Long de la Vie),
  - Participation du laboratoire de coopération et d'innovation du conseil régional pour l'animation de la journée.
- Partenaire(s) financier(s) :
  - ARS Bourgogne-Franche-Comté,
  - DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

-----  
A retrouver sur le site : [territoire-environnement-sante.fr](http://territoire-environnement-sante.fr)



*Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.*

 **Cerema** [, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.](#)